



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2020, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 22-0215-8  | <b>Numéro de la version :</b>         | 7.02       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2020/10/27 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2019/03/21 |

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

5457ARS/CCR-CSA-2/0STR

#### Numéros d'identification de produit

CE-1006-9559-8      CE-1006-9713-1      CE-1007-1632-9      CE-1007-2004-0      CE-1007-3667-3  
UU-0102-7177-1

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisations recommandées

Électrique, Trousse personnalisé électrique

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Courriel :**

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1-800-364-3577; Téléphone d'urgence de transport(CANUTEC):(613) 996-6666

**Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une fiches de données de sécurité (FDS) ou une fiche d'information article pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les références des FDS des composants de ce produit sont:**

06-4861-8, 09-5906-4, 11-4628-1

Transporter conformément aux règlements applicables.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode

d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 06-4861-8  
**Date de parution :** 2025/07/18

**Numéro de la version :** 11.07  
**Remplace la version datée de :** 2025/04/30

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

Composé P55/R 3M(MC), Rouge

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Électrique

#### Utilisation spécifique

GRAISSE LUBRIFIANTE POUR APPAREILLAGES ÉLECTRIQUES

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des marchés des produits électriques  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classifié selon le Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Non applicable.

#### Symboles :

Ne s'applique pas

**Pictogrammes**

Ne s'applique pas

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient                                                                               | Numéro CAS  | % par poids | Nom Commun                                  |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|---------------------------------------------|
| POLYÉTHÈRE PERFLUORÉ                                                                     | 69991-67-9  | 95 - 98     | Perfluoroprop-1-ène oxydé, polymérisé       |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline                                | 112945-52-5 | <= 5        | Silice amorphe sublimée exempte de cristaux |
| 4-\{[4-(AMINOCARBONYL)PHENYL]AZO\}-N-(2-ETHOXYPHENYL)-3-HYDROXYNAPHTHALENE-2-CARBOXAMIDE | 2786-76-7   | <= 0.05     | Pas de données disponibles                  |

**SECTION 4 : Premiers soins****4.1. Description des premiers soins****Inhalation :**

Transporter la personne à l'air frais. Si vous êtes concernés, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Se rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

**SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse pour l'extinction.

**5.2. Agents extincteurs inappropriés**

Aucun déterminé

**5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

**Les sous-produits nocifs de decomposition****Substance**

Fluorure de carbonyle  
 Monoxyde de carbone  
 Bioxyde de carbone  
 Fluorure d'hydrogène  
 oxydes d'azote

**Condition**

Durant la combustion  
 Durant la combustion  
 Durant la combustion  
 Durant la combustion  
 Durant la combustion

**5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers**

Porter un équipement de protection complet (Bunker Gear) et un appareil respiratoire autonome (SCBA).

**SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

**SECTION 7 : Manipulation et entreposage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Éviter le rejet dans l'environnement. Conserver à l'écart des métaux réactifs (comme l'aluminium, le zinc, etc.) pour éviter la formation d'hydrogène qui pourrait provoquer une explosion.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des bases fortes.

**SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle****8.1. Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition en milieu de travail**

Aucune limite d'exposition professionnelle pour les composants énumérés à la section 3 de cette FSSS.

**8.2. Contrôles d'exposition****8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

**8.2.2. équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Aucun requis.

**Protection de la peau/des mains**

Pas de gants de protection chimique sont requises.

**Protection respiratoire :**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

**SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

|                                             |                                                                      |
|---------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| <b>État physique</b>                        | Liquide                                                              |
| <b>Aspect physique spécifique:</b>          | pâte                                                                 |
| <b>couleur</b>                              | Rouge                                                                |
| <b>Odeur</b>                                | Inodore                                                              |
| <b>Valeur de seuil d'odeur</b>              | <i>Ne s'applique pas</i>                                             |
| <b>pH</b>                                   | <i>Ne s'applique pas</i>                                             |
| <b>Point de fusion/Point de congélation</b> | <i>Ne s'applique pas</i>                                             |
| <b>Point d'ébullition</b>                   | 270 °C [Détails:Données ASSMI (par des fournisseurs d'informations)] |
| <b>Point d'éclair :</b>                     | Point d'éclair > 93 °C (200 °F)                                      |
| <b>Vitesse d'évaporation :</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| <b>Inflammabilité</b>                       | <i>Ne s'applique pas</i>                                             |
| <b>Limites d'explosivité (LIE)</b>          | <i>Ne s'applique pas</i>                                             |
| <b>Limites d'explosivité (LSI)</b>          | <i>Ne s'applique pas</i>                                             |
| <b>pression de vapeur</b>                   | <=1,3 Pa                                                             |
| <b>Densité de vapeur relative</b>           | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| <b>Densité</b>                              | <i>Pas de données disponibles</i>                                    |
| <b>Densité relative</b>                     | Environ 1,99 [Ref Std:Eau=1]                                         |
| <b>Hydrosolubilité</b>                      | Néant                                                                |
| <b>Solubilité (non-eau)</b>                 | <i>Ne s'applique pas</i>                                             |

|                                           |                                   |
|-------------------------------------------|-----------------------------------|
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Température d'inflammation spontanée      | <i>Ne s'applique pas</i>          |
| Température de décomposition              | <i>Ne s'applique pas</i>          |
| Viscosité Cinématique                     | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Composés Organiques Volatils              | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Pourcentage de matières volatiles         | 0 %                               |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Taille moyenne de particules              | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse volumique                           | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Masse moléculaire                         | <i>Pas de données disponibles</i> |
| Point de ramollissement                   | <i>Pas de données disponibles</i> |

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Non déterminé

### 10.5 matériaux incompatibles

Acides puissants

Bases fortes

Matériaux réactifs

Pas de données disponibles

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

#### Substance

Aucun connu.

#### Condition

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

Dans les situations où l'on a une montée extrême de la température comme une mauvaise utilisation ou un défaut d'équipement du fluorure d'hydrogène (produit de décomposition) peut être généré.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

## 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Aucun effet sur la sante connu.

#### Contact avec la peau :

Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### Ingestion :

Aucun effet sur la sante connu.

### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité aigue

| Nom                                                       | Voie                                          | Espèces                | Valeur                                              |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------|------------------------|-----------------------------------------------------|
| Produit général                                           | Ingestion                                     |                        | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| POLYÉTHÈRE PERFLUORÉ                                      | Dermale                                       | Jugement professionnel | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                        |
| POLYÉTHÈRE PERFLUORÉ                                      | Ingestion                                     | Jugement professionnel | LD50 estimée à > 5 000 mg/kg                        |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Dermale                                       | Lapin                  | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Inhalation-poussières / brouillard (4 heures) | Rat                    | LC50 > 0,691 mg/l                                   |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Ingestion                                     | Rat                    | LD50 > 5 110 mg/kg                                  |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

#### Corrosion/irritation cutanée

| Nom                                                       | Espèces | Valeur                          |
|-----------------------------------------------------------|---------|---------------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Lapin   | Aucune irritation significative |

#### Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom                                                       | Espèces | Valeur                          |
|-----------------------------------------------------------|---------|---------------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Lapin   | Aucune irritation significative |

#### Sensibilisation de la peau

| Nom                                                       | Espèces         | Valeur        |
|-----------------------------------------------------------|-----------------|---------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Homme et animal | Non classifié |

#### Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas



suffisantes pour établir une classification.

#### Mutagenicité des cellules germinales

| Nom                                                       | Voie     | Valeur             |
|-----------------------------------------------------------|----------|--------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | In Vitro | N'est pas mutagène |

#### Cancérogénicité :

| Nom                                                       | Voie         | Espèces | Valeur                                                                                                            |
|-----------------------------------------------------------|--------------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Non spécifié | Mouris  | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

#### Effets toxiques sur la reproduction

##### Effets sur la reproduction et/ou le développement

| Nom                                                       | Voie      | Valeur                                          | Espèces | Résultat de l'essai                              | Durée d'exposition     |
|-----------------------------------------------------------|-----------|-------------------------------------------------|---------|--------------------------------------------------|------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour   | 1 génération           |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour la reproduction masculine    | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour   | 1 génération           |
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Ingestion | Non classifié pour le développement             | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse |

#### Organe(s) cible(s)

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom                                                       | Voie       | Organe(s) cible(s)              | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition         |
|-----------------------------------------------------------|------------|---------------------------------|---------------|---------|------------------------------------------------|----------------------------|
| Silice amorphe de synthèse, exempte de silice cristalline | Inhalation | système respiratoire   silicose | Non classifié | Humain  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible | exposition professionnelle |

#### Risque d'aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

## SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Avant l'élimination, consulter les autorités et les règlements applicables pour assurer la classification adéquate. Évacuer les déchets vers une usine de gestion des déchets industriels autorisée. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer les déchets dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les produits de combustion contiendront du HF. L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Les contenants vides et propres peuvent être éliminés comme les déchets non-dangereux. Consulter la réglementation qui vous est propre et vos fournisseurs de service pour déterminer les options disponibles et les exigences.

## **SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'information de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## **SECTION 15 : Renseignements réglementaires**

### **15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Les composés de ce produit sont conformes aux exigences de notification des produits chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## **SECTION 16 : Autres renseignements**

### **Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité:** 0 **Risques particuliers:** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

### **Classement des risques par le HMIS**

**Santé:** 0 **Inflammabilité:** 1 **Dangers physiques:** 0 **Protection personnelle:** X - Voir PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 06-4861-8  | <b>Numéro de la version :</b>         | 11.07      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/07/18 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2025/04/30 |

#### **Raison de la réédition**

Conversion à une fiche FSSS selon le format SGH.

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**



## Fiche d'information sur l'article

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Cette fiche d'information est fournie à titre de courtoisie en réponse à la demande d'un client. Aucune fiche technique santé-sécurité (FTSS) n'a été préparée pour ce(s) produit(s) car il(s) possède(nt) la désignation d'article. Ces articles ne sont pas assujettis à la loi ou aux règlements sur les produits dangereux. Selon la définition donnée dans la loi : Un « article » désigne tout article fabriqué selon une forme ou une conception spécifique et dont l'utilisation prévue, tel que fabriqué, dépend en tout ou partie de sa forme ou de sa conception et que, une fois installé, si tant est que l'utilisation prévue de l'article en exige l'installation, et dans des conditions normales d'utilisation, cet article ne libère pas de produit dangereux ou n'engendre aucune exposition à un tel produit.

**Groupe de document :** 09-5906-4  
**Date de parution :** 2025/04/28

**Numéro de la version :** 3.00  
**Remplace la version datée de :** 2020/10/09

### SECTION 1 : Identification

#### 1.1 Identifiant du produit

RUBAN DE MASTIC 2230 ET EN BANDE 3M (MC)

#### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

##### Utilisation prévue

PROTECTION ÉTANCHE DES ACCESSOIRES DE CÂBLES DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ CONTRE L'HUMIDITÉ

##### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

#### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des marchés des produits électriques  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

#### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

### SECTION 2 : identification des dangers

Ce produit ne fait pas l'objet d'un classement des dangers conformément à la loi sur les produits dangereux car il satisfait aux critères d'exemption des articles manufacturés.

### SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

| Ingrédient                           | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun        |
|--------------------------------------|------------|-------------|-------------------|
| Matières de remplissage inorganiques | Mélange    | 40 - 50     | Ne s'applique pas |
| Mélange de caoutchouc                | Mélange    | 40 - 50     | Ne s'applique pas |
| Asphalte                             | 8052-42-4  | 5 - 10      | Asphalte          |
| Noir de Carbone                      | 1333-86-4  | 1 - 5       | Noir de carbone   |

## **SECTION 4 : Premiers soins**

### **4.1. Description des premiers soins**

#### **Inhalation :**

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

#### **Contact avec la peau :**

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

#### **En cas de contact avec les yeux :**

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

#### **En cas d'ingestion :**

Aucun besoin en premiers soins n'est anticipé.

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

En cas de feu : Utiliser un agent extincteur adapté aux matériaux combustibles ordinaires comme l'eau ou la mousse.

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Non applicable.

### **6.2. Précautions pour l'environnement**

Non applicable.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Non applicable.

## **SECTION 7 : Manipulation et entreposage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ce produit est considéré comme un article qui ne libère pas ou ne produit pas d'autres résultats lors de l'exposition à un produit chimique dangereux sous des conditions d'utilisation normales.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Pas d'exigences particulières de conservation

## **SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle**

Ce produit est considéré comme un article qui ne libère pas ou n'engendre pas d'exposition à un produit chimique dangereux dans des conditions normales d'utilisation. Aucun(e) sécurité intégrée ni équipement de protection individuelle (EPI) nécessaire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                           |                                                                     |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| État physique                             | Solide                                                              |
| Aspect physique spécifique:               | mastic de caoutchouc sur une doublure en papier enduite de silicone |
| couleur                                   | Noir                                                                |
| Odeur                                     | Caoutchouc légère                                                   |
| Valeur de seuil d'odeur                   | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| pH                                        | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Point de fusion/Point de congélation      | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Point d'ébullition                        | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Point d'éclair :                          | Pas de point d'éclair                                               |
| Vitesse d'évaporation :                   | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Inflammabilité                            | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Limites d'explosivité (LIE)               | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Limites d'explosivité (LSI)               | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| pression de vapeur                        | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Densité de vapeur relative                | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Densité                                   | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Densité relative                          | Environ 1,2 [Ref Std:Eau=1]                                         |
| Hydrosolubilité                           | Négligeable                                                         |
| Solubilité (non-eau)                      | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau    | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Température d'inflammation spontanée      | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Température de décomposition              | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Viscosité Cinématique                     | <i>Ne s'applique pas</i>                                            |
| Composés Organiques Volatils              | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| Pourcentage de matières volatiles         | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |
| COV (moins l'eau et les solvants exempts) | <i>Pas de données disponibles</i>                                   |

|                                 |                          |
|---------------------------------|--------------------------|
| Caractéristiques des particules | <i>Ne s'applique pas</i> |
|---------------------------------|--------------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Ce matériau est considéré comme étant non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

### Inhalation :

Aucun effet sur la santé attendu

### Contact avec la peau :

Aucun effet sur la santé attendu

### En cas de contact avec les yeux :

Aucun effet sur la santé attendu

### Ingestion :

Aucun effet sur la santé attendu

**Information complémentaire:**

Dans des conditions raisonnables d'utilisation et conformes au mode d'emploi, ce produit ne devrait pas présenter de risque pour la santé. Toutefois, l'utilisation ou le traitement du produit de manière non conforme au mode d'emploi peut affecter la performance du produit et présenter des risques pour la santé et la sécurité.

**SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

**SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

**SECTION 15 : Renseignements réglementaires**

Ce produit est un article tel que défini par la loi CEPA et est exempt de la Liste intérieure des substances.

**SECTION 16 : Autres renseignements****Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 0 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 09-5906-4  | <b>Numéro de la version :</b>         | 3.00       |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/04/28 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2020/10/09 |

**Raison de la réédition**

Conversion à une fiche FSSS selon le format SGH.

Les renseignements contenus dans la présente fiche d'information sur l'article (FIA) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)



## Fiche santé sécurité

Droits d'auteur. 2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

**Groupe de document :** 11-4628-1  
**Date de parution :** 2025/04/29

**Numéro de la version :** 20.00  
**Remplace la version datée de :** 2023/05/08

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

## SECTION 1 : Identification

### 1.1 Identifiant du produit

3M™ Kit pour préparation de câbles CC-3 (sac)

### 1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

#### Utilisation prévue

Électrique

#### Utilisation spécifique

Tampons saturés de solvant pour nettoyer les câbles

#### Restrictions d'utilisation

Ne s'applique pas

### 1.3 Détails du fournisseur

**Compagnie:** Compagnie 3M Canada  
**Division:** Division des marchés des produits électriques  
**Adresse :** 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1  
**Téléphone :** (800) 364-3577  
**Site Web :** www.3M.ca

### 1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Téléphone d'urgence medical: 1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

## SECTION 2 : identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Liquide inflammable : Catégorie 4.

Corrosion/Irritation cutanée : Catégorie 2.

Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B.

### 2.2. Éléments d'étiquette

#### Terme d'avertissement

Attention



**Symboles :**

Point d'exclamation |

**Pictogrammes****Mentions de danger**

Combustible Liquid

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

**Mises en garde****Prévention :**

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Eviter de respirer les vapeurs. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage.

**Réponse:**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau. En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

**Entreposage :**

Entreposer dans un endroit bien ventilé.

**Élimination :**

Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

**2.3. Autres risques**

Aucun connu.

**SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients**

Ce matériau est un mélange.

| Ingrédient                            | Numéro CAS | % par poids | Nom Commun                             |
|---------------------------------------|------------|-------------|----------------------------------------|
| NAPHTA LOURD<br>HYDROTRAITE (PÉTROLE) | 64742-48-9 | 50 - 70     | Naphta, pétrole, hydrotraité lourd     |
| Tampons de coton                      | Aucun      | 25 - 40     | Not Applicable                         |
| D-LIMONENE                            | 5989-27-5  | 5 - 20      | (4R)-4-Isopropényl-1-méthylcyclohexène |

Tampons de coton est une matière non dangereuse selon les critères du SIMDUT. Des renseignements précis ont été retenus à titre de secret de fabrication

**SECTION 4 : Premiers soins****4.1. Description des premiers soins**

**Inhalation :**

Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau :**

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux :**

En cas d'exposition, rincer les yeux avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact s'il est possible de le faire facilement. Continuer à rincer. Si les symptômes se développent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés**

Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons)

**4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial**

Non applicable.

## **SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1. Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie : Utiliser un agent extincteur approprié pour les liquides et les solides inflammables, comme une poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

**5.2. Agents extincteurs inappropriés**

Aucun déterminé

**5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucun dans ce produit.

**5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers**

Porter un vêtement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête. Porter des vêtements complets de protection, y compris casque, respirateur autonome à pression positive ou à admission d'air par pression, imperméable et pantalon de feu, bandes élastiques autour des bras, de la taille et des jambes, masque facial et vêtement de protection pour les parties exposées de la tête.

## **SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. N'utiliser que des outils ne produisant pas d'étincelles. Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. **MISE EN GARDE!** Un moteur pourrait constituer une source d'inflammation et provoquer un incendie ou une explosion des gaz ou des vapeurs inflammables présents dans la zone du déversement.

**6.2. Précautions pour l'environnement**

Éviter le rejet dans l'environnement.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser le plus de produits déversés possibles en utilisant des outils ne provoquant pas d'étincelles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

**SECTION 7 : Manipulation et entreposage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Conserver à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et des surfaces chaudes. Il est interdit de fumer. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter tout contact avec des agents oxydants (comme le chlore, l'acide chromique, etc.).

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais. Entreposer à l'écart des acides; Entreposer à l'écart des oxydants.

**SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle****8.1. Paramètres de contrôle****Limites d'exposition en milieu de travail**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient | Numéro CAS | Agence | Type de limite          | Mentions additionnelles |
|------------|------------|--------|-------------------------|-------------------------|
| D-LIMONENE | 5989-27-5  | AIHA   | MPT:165.5 mg/m3(30 ppm) |                         |

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA : American Industrial Hygiene Association

CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline

MPT : moyenne pondérée dans le temps

STEL : Limite d'exposition de courte durée

C : Valeur plafond

**8.2. Contrôles d'exposition****8.2.1. Mesures d'ingénierie**

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

**8.2.2. équipement de protection individuelle****Protection des yeux/du visage**

Aucun requis.

**Protection de la peau/des mains**

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats

d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour améliorer la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: Caoutchouc nitrile

Alcool de polyvinyle (PVA)

polymère stratifié

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier en Nitrile

Tablier - polymère stratifié

#### Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

## SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                  |                                                           |
|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <b>État physique</b>                             | Solide (Chiffons non pelucheux imbibé de liquide)         |
| <b>Aspect physique spécifique:</b>               | Chiffons imbibé de liquide dans une boîte ou dans un sac. |
| <b>couleur</b>                                   | Blanc                                                     |
| <b>Odeur</b>                                     | Modérée Agrumes                                           |
| <b>Valeur de seuil d'odeur</b>                   | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>pH</b>                                        | 7                                                         |
| <b>Point de fusion/Point de congélation</b>      | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>Point d'ébullition</b>                        | 193,3 °C - 248,9 °C                                       |
| <b>Point d'éclair :</b>                          | 62,2 °C [Méthode de test: Coupe fermée]                   |
| <b>Vitesse d'évaporation :</b>                   | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>Inflammabilité</b>                            | Liquide inflammable : Catégorie 4.                        |
| <b>Limites d'explosivité (LIE)</b>               | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>Limites d'explosivité (LSI)</b>               | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>pression de vapeur</b>                        | < 133,3 Pa [@ 25 °C]                                      |
| <b>Densité de vapeur relative</b>                | > 1 [Ref Std: Air=1]                                      |
| <b>Densité</b>                                   | 0,76 g/ml                                                 |
| <b>Densité relative</b>                          | 0,76 [Ref Std: Eau=1]                                     |
| <b>Hydrosolubilité</b>                           | Néant                                                     |
| <b>Solubilité (non-eau)</b>                      | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>Coefficient de partage : n-octanol/eau</b>    | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>Température d'inflammation spontanée</b>      | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>Température de décomposition</b>              | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>Viscosité Cinématique</b>                     | 2 mm <sup>2</sup> /sec                                    |
| <b>Composés Organiques Volatils</b>              | Environ 740 %                                             |
| <b>Pourcentage de matières volatiles</b>         | <i>Pas de données disponibles</i>                         |
| <b>COV (moins l'eau et les solvants exempts)</b> | 760 g/l                                                   |

|                   |
|-------------------|
| Masse moléculaire |
|-------------------|

|                                   |
|-----------------------------------|
| <i>Pas de données disponibles</i> |
|-----------------------------------|

|                                 |
|---------------------------------|
| Caractéristiques des particules |
|---------------------------------|

|                          |
|--------------------------|
| <i>Ne s'applique pas</i> |
|--------------------------|

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

### 10.4 Condition à éviter

Étincelles et/ou flammes

### 10.5 matériaux incompatibles

Agents oxydants forts.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

| <u>Substance</u>    | <u>Condition</u> |
|---------------------|------------------|
| Monoxyde de carbone | Non spécifié     |
| Bioxyde de carbone  | Non spécifié     |

## SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité réglementaire compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

#### Inhalation :

Aucun effet sur la santé attendu.

#### Contact avec la peau :

Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursoufflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

#### En cas de contact avec les yeux :

Le contact du produit avec les yeux pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante.

#### Ingestion :

Blocage physique : les signes et les symptômes sont notamment des crampes, des douleurs abdominales et la constipation.  
Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

### Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Toxicité aiguë

| Nom                                | Voie                           | Espèces               | Valeur                                              |
|------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|-----------------------------------------------------|
| Produit général                    | Inhalation - Vapeur(4 h)       |                       | Pas de données disponibles. Calculé ETA>50 mg/l     |
| Produit général                    | Ingestion                      |                       | Pas de données disponibles. Calculé ETA>5 000 mg/kg |
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Dermale                        | Composants similaires | LD50 > 2 200 mg/kg                                  |
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Ingestion                      | Composants similaires | LD50 > 15 000 mg/kg                                 |
| D-LIMONENE                         | Inhalation - Vapeur (4 heures) | Mouris                | LC50 > 3,14 mg/l                                    |
| D-LIMONENE                         | Dermale                        | Lapin                 | LD50 > 5 000 mg/kg                                  |
| D-LIMONENE                         | Ingestion                      | Rat                   | LD50 4 400 mg/kg                                    |

ETA = estimation de la toxicité aiguë

### Corrosion/irritation cutanée

| Nom                                | Espèces               | Valeur          |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | irritant légère |
| D-LIMONENE                         | Lapin                 | Irritant        |

### Blessures graves aux yeux/Irritation

| Nom                                | Espèces               | Valeur                          |
|------------------------------------|-----------------------|---------------------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | Aucune irritation significative |
| D-LIMONENE                         | Lapin                 | irritant légère                 |

### Sensibilisation de la peau

| Nom                                | Espèces               | Valeur        |
|------------------------------------|-----------------------|---------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Composants similaires | Non classifié |
| D-LIMONENE                         | Mouris                | sensibilisant |

### Sensibilisation respiratoire

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

### Mutagenicité des cellules germinales

| Nom                                | Voie     | Valeur             |
|------------------------------------|----------|--------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | In Vitro | N'est pas mutagène |
| D-LIMONENE                         | In Vitro | N'est pas mutagène |

|            |         |                    |
|------------|---------|--------------------|
| D-LIMONENE | In vivo | N'est pas mutagène |
|------------|---------|--------------------|

**Cancérogénicité :**

| Nom        | Voie      | Espèces | Valeur                                                                                                            |
|------------|-----------|---------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| D-LIMONENE | Ingestion | Rat     | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. |

**Effets toxiques sur la reproduction****Effets sur la reproduction et/ou le développement**

| Nom        | Voie      | Valeur                                          | Espèces                    | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition                           |
|------------|-----------|-------------------------------------------------|----------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| D-LIMONENE | Ingestion | Non classifié pour la reproduction des femelles | Rat                        | Niveau sans effet nocif observé 750 mg/kg/jour | avant l'accouplement et pendant la gestation |
| D-LIMONENE | Ingestion | Non classifié pour la développement             | Multiple espèces animales. | Niveau sans effet nocif observé 591 mg/kg/jour | pendant l'organogénèse                       |

**Organe(s) cible(s)****Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

| Nom                                | Voie       | Organe(s) cible(s)       | Valeur                                                                                                            | Espèces                          | Résultat de l'essai                            | Durée d'exposition |
|------------------------------------|------------|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|------------------------------------------------|--------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |
| D-LIMONENE                         | Inhalation | irritation respiratoires | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification. | Risques pour la santé similaires | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |
| D-LIMONENE                         | Ingestion  | Système nerveux          | Non classifié                                                                                                     |                                  | Niveau sans effet nocif observé Pas disponible |                    |

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

| Nom        | Voie      | Organe(s) cible(s)                                                                                                                                                         | Valeur        | Espèces | Résultat de l'essai                             | Durée d'exposition |
|------------|-----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------|-------------------------------------------------|--------------------|
| D-LIMONENE | Ingestion | rénale et / ou de la vessie                                                                                                                                                | Non classifié | Rat     | LOAEL 75 mg/kg/day                              | 103 semaines       |
| D-LIMONENE | Ingestion | foie                                                                                                                                                                       | Non classifié | Mouris  | Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day | 103 semaines       |
| D-LIMONENE | Ingestion | cœur   Système endocrinien   des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux   système vasculaire   système immunitaire   muscles   Système nerveux   système respiratoire | Non classifié | Rat     | Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day   | 103 semaines       |

**Risque d'aspiration**

| Nom                                | Valeur              |
|------------------------------------|---------------------|
| NAPHTA LOURD HYDROTRAITE (PÉTROLE) | danger d'aspiration |
| D-LIMONENE                         | danger d'aspiration |

**Veillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.**

## **SECTION 12 : Renseignements écologiques**

Pas de données disponibles.

## **SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination**

### **13.1. Méthodes d'élimination**

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Incinérer dans un d'incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Une autre solution d'élimination consiste à utiliser une usine d'élimination des déchets autorisée acceptable. Les fûts/barils/contenants utilisés pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

## **SECTION 14 : Renseignements sur le transport**

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez <http://3M.com/Transportinfo> ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

## **SECTION 15 : Renseignements réglementaires**

### **15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Statut des inventaires**

Contactez 3M pour plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Korean Toxic Chemical Control Law (loi coréenne de réglementation des produits chimiques toxiques). Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce matériau sont conformes aux dispositions de la Philippines RA 6969 exigences. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notifiatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

## **SECTION 16 : Autres renseignements**

### **Classement des risques par la NFPA**

**Santé:** 2 **Inflammabilité:** 2 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au



cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

**Classement des risques par le HMIS**

**Santé:** 2    **Inflammabilité:** 2    **Dangers physiques :** 0    **Protection personnelle:** X - See PPE section.

Les cotes d'évaluation des risques établies par le Hazardous Material Identification System (HMIS® IV) sont destinées à informer les employés sur les dangers chimiques en milieu de travail. Ces cotes d'évaluation se fondent sur les propriétés inhérentes du matériau dans des conditions d'utilisation normales prévisibles et leur utilisation n'est pas destinée aux cas d'urgence. Les cotes d'évaluation du HMIS® IV doivent être utilisées dans le cadre d'une mise en œuvre complète d'un programme HMIS® IV. HMIS® est une marque déposée de l'American Coatings Association (ACA).

|                             |            |                                       |            |
|-----------------------------|------------|---------------------------------------|------------|
| <b>Groupe de document :</b> | 11-4628-1  | <b>Numéro de la version :</b>         | 20.00      |
| <b>Date de parution :</b>   | 2025/04/29 | <b>Remplace la version datée de :</b> | 2023/05/08 |

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

**Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur [www.3m.ca](http://www.3m.ca)**